



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 mai 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 mai 2004

**Restauration de la vallée du Lambon et de ses affluents (ARLA).  
Cotisation de la ville de Niort année 2004**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004**

DELIBERATION D20040182

**Risques Majeurs et Développement  
Durable**

**Restauration de la vallée du Lambon et de ses affluents (ARLA).  
Cotisation de la ville de Niort année 2004**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort est adhérente de l'association pour la restauration du Lambon et de ses affluents (ARLA).

Cette association a réalisé en 2003 :

- 21 000 € de travaux de restauration sur les secteurs amont du Lambon,
- 883 € d'aménagements piscicoles,
- 7428 € de campagne de suivi physico chimique de la qualité des eaux.

Le programme 2004 fait état de travaux de restauration du cours du Lambon proprement dit entre le pont SNCF de Souché et Vouillé, ainsi que de travaux de restauration sur les affluents amont.

Le budget 2004 de l'association prévoit

- Charges salariales 24 848 €
- Fonctionnement 31 850 €
- Investissement 23 850 €

Compte tenu des participations des partenaires (agence de l'eau Loire Bretagne, Conseil Régional, Conseil Général), le solde à charge de l'association se monte à 14 140 €.

La clé de répartition entre les collectivités locales adhérentes de l'ARLA a prévu une participation de la ville de Niort à hauteur de 55,13 % de ce montant soit 7 795 €.

Il est à noter que le budget pluriannuel type élaboré sur la période 2002/2006 fait état d'un montant annuel de 10504 € (montant inscrit au chapitre 011 – 6281 du budget 2004) pour Niort. La réduction proposée pour 2004 est due essentiellement au recours à des chantiers de bénévoles qui ont permis en 2003 de réaliser le programme prévisionnel au moindre coût, ce qui permet d'en faire bénéficier les cofinanceurs en 2004.

Par conséquent Mme la Présidente de l'ARLA a sollicité par lettre du 23 février 2004 le versement par la Ville de Niort de sa cotation au budget 2004 de l'association pour un montant de 7 795 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Donner son accord pour le versement du montant de cotation sollicité pour l'année 2004, soit 7.795 €.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Nicole GRAVAT**

[Ordre du jour](#)